AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 13-6-83185690

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 80 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Departementale de l'Agriculture - C. C. P. DIJON 3405 12 K

Bulletin n° 15 - 8 Juin 1983

Edition "GRANDES CULTURES"

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant G. VARLET-Commission Paritaire de Presse n° 1700 AD

COLZA

ALTERNARIA

PAS D'EVOLUTION PAR RAPPORT A LA SEMAINE PRECEDENTE : Maladie toujours localisée sur les feuilles de la base et tige mais très rarement sur siliques. Maintenir la surveillance. La période limite d'intervention pourrait se situer du 15 au 27 juin selon les différentes régions : Encore faut-il que la maladie soit présente sur siliques pour justifier un traitement.

POIS

PUCERONS

- Surveiller ce ravageur : les premières colonies sont signalées depuis environ une semaine et les conditions météorologiques actuelles ont été très favorables à leur développement.
- Si nécessaire utiliser un insecticide non dangereux pour les abeilles (voir bulletin n° 13 du 1er juin 1983). Le mélange insecticide fongicide est possible.

BETTERAVES

PUCERONS

- Conditions météorologiques favorables à leur développement.
- Rappel des seuils d'interventions :
  - pucerons noirs : 1 betterave sur 2 avec une petite colonie
  - pucerons verts : 2 pucerons verts pour 10 betteraves
- Lorsque ces seuils sont atteints et que la durée de protection des microgranulés est dépassée, envisager une protection avec des aphicides en pulvérisation. Réaliser 2 applications espacées de 10-15 jours et alterner les matières actives (voir bulletin n° 13 du 1er juin 1983).

CEREALES

BLÉ

Résultats obtenus grâce aux observations effectuées sur 90 parcelles.

- Stade végétatif :

Stades moyens : 70 % des parcelles à l'épiaison (10.1 à 10.5)
28 % des parcelles au début floraison.

YONNE, COTE D'OR, SAONE-ET-LOIRE et Plaine du JURA : 10.3 à 10.5.1.

HAUTE-SAONE, NIEVRE : 10.1 à 10.4.

PLATEAUX DU JURA : 9 - 10.

Le seul fait à noter depuis notre dernier bulletin est une évolution très sensible de la végétation consécutive à la hausse des températures.

P.173

. Etat sanitaire :

La Septoriose reste la maladie la plus sérieuse et 7 parcelles sur 10 ont dépassé le seuil de nuisibilité sur la F 3. On peut considérer que cette nouvelle poussée de maladie est due aux contaminations intervenues fin mai et devrait donc se ralentir.

Quatre tendances se confirment :

- poussée importante de rouille brune sur F 3 et même F 2 surtout dans l'YONNE
- augmentation des populations de pucerons et passage sur épis
- présence de cécidomyies depuis le 3 juin
- stagnation de l'oïdium et de la rouille jaune.

. Préconisations :

1) Si la protection "d'épiaison" a déjà été appliquée :

S'assurer alors que la protection couvre tous les problèmes présents en sachant que les seuils d'intervention sont les suivants :

- septoriose : 50 % de F 3 atteintes ou 25 % de F 2 touchées
- rouille brune : 50 % de F 2 avec des pustules
- pucerons : 50 % des épis colonisés par au moins 5 pucerons
- cécidomyies : vol signalé (c'est le cas), temps calme et chaud, blé à l'épiaison et moucherons en position de ponte (voir bulletin n° 14 du 3/6/83).

2) Si la protection "d'épiaison" n'a pas encore été effectuée :

Il est alors urgent d'y pallier en tenant compte du problème spécifique à chaque parcelle dans le choix des spécialités à utiliser. Les seuils indiqués ci-dessus restent valables.

A notre avis le problème rouille jaune devient secondaire par rapport à celui posé par la rouille brune.

ADDITIF AU BULLETIN N° 14 du 3 JUIN 1983 :

Le Sovinexion (bromophos) est autorisé sur Cécidomyies des fleurs du blé à la dose de 500 g. de matière active/hectare soit 2 litres par hectare de spécialité commerciale, et présente une bonne efficacité vis à vis de ce ravageur.

ORGE D'HIVER

Résultats obtenus sur 31 parcelles observées :

Stade végétatif moyen : 10.5.1 à 10.5.4.

Il est désormais inutile d'intervenir vis à vis des maladies ou des ravageurs.

ORGE DE PRINTEMPS

Stagnation des maladies, attendre l'apparition de la dernière feuille pour juger de l'intérêt d'une éventuelle protection.

O I G N O N S

MILDIOU : Deux cas peuvent se présenter :

- oignons de jours courts dont la récolte est prévue fin juin ou début juillet : une intervention pourra s'avérer utile avant récolte lorsque la maladie a été constatée sur la parcelle. Cette intervention peut être retardée sans risque actuellement.
- oignons de printemps : la climatologie est défavorable à la maladie, il est encore trop tôt pour intervenir.

*

* *